

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2570

présenté par
M. Bentz et les membres du groupe Rassemblement National
à l'amendement n° 1904 de M. Ciotti

APRÈS L'ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--